



L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

**CONCOURS
N° 2025-17**

Technicien à l'animation – bibliothèque

Division loisirs, culture et bibliothèque
Poste temporaire (remplacement de congé de maternité)

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat afin de pourvoir un poste temporaire de technicien à l'animation.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Sous la responsabilité de la bibliothécaire, le technicien à l'animation effectue des tâches liées au service à la clientèle, au développement, à la coordination, à la promotion et à la mise en valeur des services, programmes et activités de la bibliothèque. Il travaille en étroite collaboration avec les écoles, garderies et organismes communautaires du milieu.

- Participe à l'élaboration des programmes, des services et des activités, coordonne leur mise en œuvre et assure leur promotion auprès des différentes clientèles sur place et hors les murs :
 - assure le suivi et la logistique de divers événements, programmes, services et activités reliés à la bibliothèque selon les politiques et procédures de la Ville (respect des contrats, échéanciers, équipements, suivis des paiements, suivi du budget);
 - participe au recrutement, à la supervision, la formation et la planification des horaires des bénévoles de La biblio à votre porte ainsi que des animateurs du programme Ma tente à lire durant la saison estivale.
- Collabore avec les divers organismes du milieu dans son domaine d'intervention et développe de nouveaux partenariats avec les acteurs du milieu afin de développer ou de fidéliser de nouvelles clientèles.
- Participe à l'élaboration des expositions d'œuvres d'art, coordonne leur mise en œuvre et assure leur promotion.
- Élabore du matériel promotionnel et de mise en valeur des collections et des services (dépliants, concours, communiqués, tables thématiques, décors, etc.).
- Participe à l'élaboration et à la rédaction des politiques et procédures relatives aux différents programmes et activités d'animation et à l'amélioration du service à la clientèle.
- Prépare divers rapports administratifs et compile des statistiques relatives à son travail.
- Participe à des groupes de travail et comités internes ou externes.
- En l'absence de l'animateur ou en cas de débordements, crée, organise et anime des activités d'animation littéraires et culturelles.

EXIGENCES

- Détenir une technique de la documentation (DEC) ou techniques d'intervention en loisirs (DEC) ou l'équivalent.
- Expérience minimale de 3 ans dans la planification et l'organisation d'activités culturelles.
- Expérience en service à la clientèle, un atout.
- Permis de conduire valide.
- Capacité à soulever, tirer ou pousser des charges.
- Bonnes connaissances en informatique (suite Office, Internet, etc.).
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé.
- Sens de l'organisation et de la coordination.
- Esprit d'initiative et d'autonomie.
- Créativité, dynamisme, sens de l'innovation.

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Traitement salarial : classe 6 – 34,10 \$ l'heure

Horaire de travail : 33 heures semaine - L'horaire de travail varie selon les besoins du service (jour, soir ou fin de semaine)

Ce poste est régi par la convention collective des employés de la Ville de L'Assomption quant au salaire et aux avantages sociaux.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **22 août 2025**, à :

VILLE DE L'ASSOMPTION

Division des ressources humaines et du développement organisationnel

Poste : Technicien à l'animation – poste temporaire (concours n° 2025-17)

cv@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.